



communiqué

N°:
No.: 18

Le 29 janvier 1986

LE SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES EXTERIEURES APPUIE LA DECLARATION DE CARABALLEDA

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a exprimé aujourd'hui le ferme soutien du Canada à l'initiative la plus récente du Groupe de Contadora, la "Déclaration de Caraballeda". Le 12 janvier 1986, les ministres des Affaires étrangères des pays membres de ce groupe et du groupe de soutien de Contadora se sont réunis à Caraballeda, au Venezuela. C'est à l'issue de cette réunion qu'a été émise la "Déclaration de Caraballeda", qui invite les pays d'Amérique centrale à prendre des mesures spécifiques à la fois pour réduire les tensions actuelles et pour faire progresser le processus de Contadora vers la signature d'un accord global de paix dans cette région. Les pays d'Amérique centrale ont manifesté leur appui à la Déclaration dans l'"Accord de Guatemala" qui a été signé à Guatemala par les ministres des Affaires étrangères de ces pays, le 16 janvier 1986, à l'occasion de l'investiture du nouveau président du Guatemala.

Le Canada considère toujours le processus de Contadora comme la voie la plus prometteuse vers une solution du conflit qui déchire l'Amérique centrale. M. Clark a affirmé que la "Déclaration de Caraballeda" créera un environnement plus favorable pour ce processus, et il a fait observer qu'il est particulièrement important qu'elle ait reçu l'agrément des cinq pays de l'Amérique centrale. Bien que la signature d'un accord de paix dans la région ne soit pas imminente, a dit M. Clark, la réunion de Caraballeda constitue un pas dans cette direction.